

Projet éducatif 2019-2022



Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux
8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
 - Plan d'action-texte explicatif
 - Transmission et diffusion du projet éducatif
 - Reddition de compte du projet éducatif

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- ❖ **présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :**
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;

- ❖ **respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)3 ;**

- ❖ **harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;**

- ❖ **respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);**

- ❖ **assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).**

3. *Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif*

En vertu de l'article 74 de la LIP, voici les groupes qui ont collaboré à l'élaboration du projet éducatif :

- ❖ Le personnel enseignant et professionnel par le biais du comité
- ❖ Les parents par le biais d'un sondage

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.

4. *Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif*

En vertu de l'article 74 de la LIP, différents groupes ont été consultés : l'équipe école, le conseil d'établissement, l'équipe du service de garde.

Le projet éducatif émerge du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP, article 7)

5. *Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)*

Nous avons comme principe que l'école Saint-Pierre doit évoluer dans un contexte favorable à la réussite. L'école incite les élèves à adopter des attitudes responsables et des gestes de politesse, de bienséance et de savoir-vivre. Notre projet éducatif se définit comme suit : Dispenser des services éducatifs de qualité visant à assurer le développement global de l'enfant dans un environnement exempt de violence et d'intimidation.

Nos valeurs sont :

- ❖ Le respect
- ❖ La persévérance
- ❖ La réussite

A. *Portrait du milieu environnant externe*

- ❖ Les éléments à considérer pour le portrait de l'éducation du milieu environnant externe sont plutôt des facteurs de risque. En effet, nous vivons avec un indice de défavorisation qui passe de 6 à 9 en terme d'IMSE et un indice de faible revenu qui ne s'améliore pas (8).

- ❖ Le nombre d'élèves vivant dans une famille monoparentale ou recomposée est aussi un élément à considérer. En effet, 54% des familles de l'école sont : monoparentales, en garde partagée, recomposées ou familles d'accueil.

B. Portrait du milieu environnant interne

Résultats

- ❖ **En lecture, au 1er cycle** du primaire, les taux de réussite ont diminué en 1^{re} année en passant de 92% en 15-16, à 83,7% en 16-17 et à 74% en 17-18. Ils se sont maintenus entre 82% et 84% en 2^e année pour la même période.
- ❖ **En lecture, au 2e cycle** du primaire, les taux de réussite se sont maintenus en 15-16 et 16-17 autour de 92% et ont diminué à 73% en 17-18 pour la 3e année. En 4^e année, pour les trois mêmes années, les résultats passent de : 85%, 89% et 95%.
- ❖ **En lecture, au 3e cycle** du primaire, les taux de réussite pour 15-16, 16-17 et 17-18 sont 89%, 79% et 92% en 5^e année alors qu'en 6^e année, les taux se sont maintenus à 100% en 15-16 et 16-17 et ont diminué à 80% en 17-18.
- ❖ **En écriture, en 4^e année**, les taux de réussite sont : 86 %, 82% et 82% pour les trois dernières années.
- ❖ En général, à tous les niveaux, en lecture et en écriture, les taux de réussite aux épreuves sont significativement et généralement plus faibles que ceux obtenus au sommaire pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.
- ❖ L'écart de réussite entre les résultats des élèves HDAA (ceux ayant un plan d'intervention) et les élèves sans plan d'intervention est de 37,5% en lecture et de 32,33% en écriture pour les résultats de 2017-2018.

Caractéristiques liées à la réussite

- ❖ Le nombre d'élèves nécessitant l'élaboration d'un plan d'intervention est aussi révélateur, en effet, près d'un élève sur trois en fait l'objet, dont 64% sont des garçons.
- ❖ L'enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) démontre qu'une augmentation significative d'élèves de l'école, à leur entrée à l'école, sont vulnérables dans au moins un domaine de développement. En 2012, 14,7% des élèves l'étaient alors que le résultat de 2017 est passé à 27,3%.
- ❖ Le nombre d'élèves HDAA intégrés dans nos classes a augmenté progressivement au cours des 4 dernières années. Il est passé de 7 en 2015-2016 à 17 en 2018-2019.

- ❖ Le nombre de conflits impliquant des contacts physiques inadéquats ou des insultes verbales est de 66 pour l'année scolaire 2017-2018.
- ❖ Au niveau de la communication école-famille, 36% des répondants au sondage disent ne pas connaître les services offerts, ne pas être informés régulièrement du cheminement scolaire de leur enfant, ne pas connaître les activités de l'école et ne pas connaître le projet éducatif de leur école et ce, malgré les nombreux moyens pris par l'école pour bien informer les parents. Le défi à relever est de s'assurer que les informations transmises par l'école se rendent bien aux destinataires.

Le personnel scolaire et l'organisation scolaire

- ❖ Depuis l'année scolaire 2015-2016, il y a eu beaucoup de mouvement de personnel au préscolaire et en première année.
- ❖ En ce qui concerne les services complémentaires, il y a une bonne stabilité au niveau de l'orthopédagogie. Par contre, dans les 4 dernières années, il y a eu 3 psychoéducatrices différentes.

C. Bilan des actions porteuses du milieu (les forces):

- ❖ Appliquer rigoureusement un système de gestion des comportements par l'utilisation d'une feuille de suivi hebdomadaire et la mise en place d'activités de valorisation des comportements positifs : activités récompenses classes et école en lien avec les diamants remis.
- ❖ Favoriser le développement du sentiment d'appartenance chez nos élèves (activités stimulantes et diversifiées).
- ❖ Entretenir des relations positives et sécurisantes entre les intervenants et les élèves
- ❖ Entretenir un climat de collaboration, de coopération et d'échange entre les membres du personnel.
- ❖ Mettre en œuvre des pratiques gagnantes comme la forêt de l'alphabet et l'enseignement explicite des stratégies de lecture
- ❖ Accorder une grande importance à un environnement sain et sécuritaire par la mise en place des programmes, des ateliers ou des activités suivantes : Vers le pacifique, Fluppy, L'Allié, comité environnement et ateliers d'habiletés sociales.
- ❖ Encourager une saine alimentation et l'activité physique : collations santé, récréations actives, entraînements en piscine et dans notre mini salle en vue du

triathlon, participation à la course des Chênes-toi, on bouge à l'école et découvertes de différentes activités sportives à tous les niveaux : Wushu, parcours, escalade, gymnastique, golf, etc.

- ❖ Élaboration d'un corridor actif.

Note : Vous trouverez en annexe, les tableaux de données qui ont servi à faire l'analyse du milieu. Pour ce qui est des résultats, ils ont été relevés des différents tableaux de Lumix.

6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Dans cette section, l'établissement assure la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. En fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, l'établissement d'enseignement peut aussi inscrire des orientations, des objectifs et/ou cibles qui lui sont propres en autant que ce soit justifié par l'analyse du contexte.

(LIP, articles 37 et 97.1)

Enjeux du PEVR	Analyse de la situation de l'école		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement			X
L'importance de l'intervention précoce			X
L'intégration d'une clientèle immigrante avec ses belles diversités		X	
La réussite des garçons	X		
L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail		X	
L'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété)			X
La communication à tous les paliers de l'organisation (y compris les parents)			X
Ouverture de l'école et de la commission scolaire sur sa communauté	X		

Les objectifs du PEVR	Analyse de la situation de l'école		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).		X	
D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves - Réduire l'écart entre les élèves HDAA et les élèves réguliers (sans plan d'intervention).			X
D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 ^e année du primaire	X		
D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.	X		
Au niveau des saines habitudes de vie, établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.		X	
D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.	X		

7. Enjeux

L'école Saint-Pierre doit composer avec des enjeux importants qui ont un impact sur la réussite des élèves, voici les trois principaux :

❖ L'importance de la lecture

Ces dernières années, un très grand accent a été mis sur la mise en place des pratiques gagnantes en lecture. Premier prédicteur de réussite, il importe de s'assurer du développement de cette compétence afin de favoriser la réussite des élèves en lecture mais aussi pour les autres disciplines.

❖ L'importance de l'intervention précoce

Nous ne nommerons pas assez l'importance de l'intervention précoce en éducation. La recherche a largement documenté toute la différence que peut faire l'intervention en bas âge. Étant devenu un milieu défavorisé, il est d'autant plus important d'agir tôt.

❖ L'intégration des élèves handicapés ou en difficulté s d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété)

L'école a connu une augmentation importante du nombre d'élèves intégrés et du nombre d'élèves ayant des besoins particuliers. Il est donc essentiel de se donner les moyens afin de mieux répondre aux besoins de tous. Le défi est grand dans la planification et la

coordination de toutes les actions afin d'optimiser le temps d'intervention et d'enseignement.

8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

- ❖ **Respecter les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3)**
- ❖ **Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)**
- ❖ **Analyser si d'autres objectifs sont pertinents à identifier en respectant le portrait du milieu.**

Orientation	Objectif	indicateur	Cible	Situation actuelle (juin 2018)	Cohérence avec le PEVR
Augmenter les compétences en lecture.	Augmenter le taux de réussite en lecture au sommaire et au bilan	Taux de réussite au sommaire et au bilan en lecture.	90% d'ici 2022.	1 ^{re} 74 2 ^e 83 3 ^e 73 4 ^e 87 5 ^e 92 6 ^e 78	Orientation 4
Augmenter les compétences en écriture.	Augmenter le taux de réussite en écriture au sommaire et au bilan.	Taux de réussite au sommaire et au bilan en écriture.	90% d'ici 2022	1 ^{re} 86 2 ^e 95 3 ^e 88 4 ^e 82 5 ^e 97 6 ^e 83	Orientation 4
Agir de façon précoce, rapide, efficace et continue.	Intervenir rapidement auprès des élèves susceptibles de rencontrer des difficultés d'adaptation et d'apprentissage.	Le nombre d'élèves à risque et en échec en lecture (incluant les élèves du préscolaire référés au sentier)	Diminuer le nombre d'élèves à risque et en échec	83	Orientation 1
Soutenir l'intégration des élèves HDAA et des élèves ayant des besoins particuliers.	Réduire l'écart de réussite entre les élèves HDAA et ayant des besoins particuliers par rapport aux autres élèves en lecture et en écriture.	Pourcentage d'écart.	Diminuer le pourcentage d'écart de réussite en lecture et en écriture	Lecture : 37.5 Écriture : 32.33	Objectif 3
Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire	Diminuer le nombre de conflits impliquant des contacts physiques et des insultes verbales.	Le nombre de conflits impliquant des contacts physiques et des insultes verbales répertoriés.	Diminuer le nombre de conflits impliquant des contacts physiques et des insultes	66	Objectif 7

9. *Mise en œuvre et suivi du projet éducatif*

Le présent projet éducatif sera effectif du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2022. Sa transmission sera faite, comme le veut la LIP, par le conseil d'établissement à la commission scolaire. À la suite de son approbation par la commission scolaire, il sera diffusé auprès des membres du personnel ainsi qu'aux parents.

Pour aider à la mise en œuvre de ce projet éducatif, nous élaborerons un plan d'action annuel dans lequel seront déterminés, pour chacune des actions choisies, les groupes visés, les responsables de l'action, les modalités de sa mise en œuvre, les ressources consacrées et le mode d'évaluation.

ADOPTION

La direction de l'école confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur le projet éducatif le mercredi 13 mars 2019.

Le Conseil d'établissement a adopté le projet éducatif 2019-2022 à sa réunion du 27 mars 2019 sous la résolution numéro **CESP34-1819**.

ANNEXE 1 Portrait de l'école en tableaux

DESCRIPTION DE L'ÉCOLE	
Nom de l'école :	École Saint-Pierre
Nom de la direction de l'école :	Maryse Béland
Vocation particulière :	Anglais intensif en 6 ^e année – voté annuellement

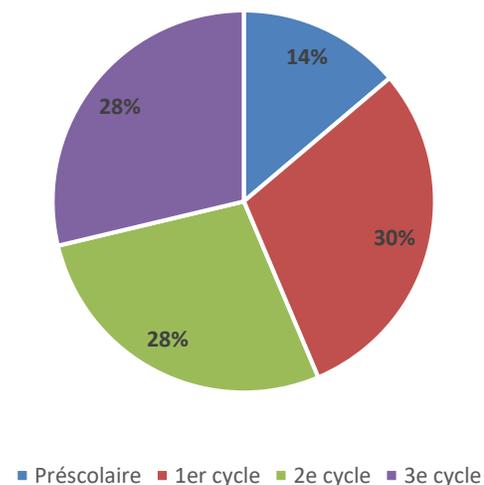
Territoire où se trouve l'école		Indice de défavorisation	
Municipalité	Quartier	Rang décile de l'IMSE¹	Rang décile du SFR²
Drummondville	Saint-Pierre	9	8
Superficie de l'école :	7934 pi. Carré. Ou 737 m.c. et service de garde= 1984 pi. Carré ou 184.3 m.c.		
Année de construction :	1953		
Nombre de locaux disponibles :	16		
Ratio élève par ordinateur :	4		
Disponibilité d'équipements pour l'activité physique (intérieur et extérieur) :	Oui		
État de l'édifice et des terrains :	Edifice en bon état		
Rénovations apportées ou Envisagées :	Modules du parc école désuets, seront changés d'ici la fin de 2019-2020		

¹Indice de milieu socio-économique

² Seuil du faible revenu

CARACTÉRISTIQUES FACTUELLES DE LA POPULATION SCOLAIRE

Clientèle	Préscolaire 5 ans	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	total
Garçons	16	23	19	16	20	32	14	140
Filles	22	18	22	29	12	11	22	136
Nombre Total d'élèves	38	41	41	45	31	42	36	274
Nombres Ayant un PI	2	16	13	14	9	17	11	82
Nombre ayant un code	1	2	4	5	3	6		21



Clientèle	Préscolaire 5 ans	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année
Nombre moyen d'élèves par classe	18	21	21	23	21	21	24
Nombre de classes régulières	2	2	2	2	1	1	1
Nombre de classes multiâges (cycle)				1			
Nombre de classes intercycles						1	

LE SERVICE DE GARDE

Clientèle	Matin	Midi	Soir
Nombre d'élèves inscrits au service de garde	70	230/274	85

